

ÉDITO

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Cette citation apocryphe de Saint-Exupéry, d'origine plus ancienne, est aujourd'hui utilisée à toutes les sauces. La ressortir n'est pourtant pas inutile en cette fin d'année 2019, caractérisée par une double urgence sociale et climatique. Urgence sociale d'abord : après les Gilets jaunes, le mouvement contre la réforme des retraites révèle des fissures de plus en plus profondes dans notre contrat social. Comment expliquer à un jeune aujourd'hui que la démographie étant ce qu'elle est, il y a peu de chances qu'il puisse demain percevoir sa retraite sur les mêmes bases que celle de son aîné alors que c'est ce même jeune qui va devoir financer le système ? Certains ne veulent rien changer au risque d'aller droit dans le mur. D'autres veulent réformer le dispositif au risque d'accélérer le sentiment que le système se délite... Il y a nécessité de refonder le pacte de solidarité entre les générations. C'est aussi le cas pour la crise climatique. Comment expliquer aux jeunes générations qu'ils vont devoir renoncer à leur niveau de vie parce que nous n'avons pas su prendre les bonnes décisions au bon moment... Les fêtes de Noël seront l'occasion pour nous tous de nous retrouver en famille avec possiblement trois voire quatre générations autour de la table. Mettons à profit ce moment privilégié pour trouver la force de la résilience et inspirer toutes nos décisions à venir et refonder le pacte générationnel. Joyeux Noël à tous.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

UNE NOUVELLE MISSION « MOBILITÉ DURABLE » AU SIÉML PROSPECTIVE ET CONSEILS

La mobilité durable est un des axes de la politique du Siéml en faveur de la transition énergétique. Le déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques s'est achevé cette année, complété par l'installation en cours d'infrastructures pour vélos à assistance électrique (VAE) et par le développement de projets en faveur des carburants alternatifs (station GNV/bioGNV). En complément de la consolidation du réseau de bornes SmiléMobi le syndicat vient de se doter d'une mission « mobilité durable » pour mener des études prospectives et développer une mission de conseils auprès de ses adhérents.

Une veille permanente sur un secteur en évolution

La mission « mobilité durable » s'inscrit dans un contexte d'évolution et d'innovation du secteur : quel mode de recharge en zone urbaine ? Quelle place pour les bornes ultrarapides ? Quid des batteries électriques (cf. édition ci-contre) ? Quelles perspectives pour la filière hydrogène ?... Autant de questions qui nécessitent une veille juridique et technique permanente assurée désormais par Marine Adrion, responsable de projet au Siéml.

Conseils et nouveaux services

Outre la gestion du réseau d'infrastructures existant et le développement de la filière GNV/bioGNV et hydrogène, Marine Adrion a pour mission d'accompagner les collectivités dans la transition énergétique de leur parc de véhicules (conseil sur la gestion et le choix de flotte à carburant alternatif, plans de déplacements...), d'animer des projets en faveur de solutions et de modes alternatifs de déplacement (auto-partage, covoiturage, promotion des modes de déplacement doux...), promouvoir les mobilités durables en analysant par exemple la demande de mobilité sur un territoire dans le cadre des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Ces missions s'accompagneront d'études prospectives et d'un travail de préparation du futur groupement d'achat régional et interrégional IRVE effectif en 2021.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE / BILAN 2019

RÉSEAU SMILÉMOBI

186 bornes normales

10 bornes rapides

544 abonnés
(10 nouveaux abonnés par mois)

x 2 du nombre de charges

1 181 charges réparties à part égale entre abonnés et itinérance entrante (en octobre 2019)

Top 10 des bornes normales :

- 8 sur Angers,
- Baugé
- Noyant

Top 2 des bornes rapides :

- Écouflant
- Cholet Est



RÉSEAU POUR VAE

11 bornes VAE en service

SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET DE LA MOBILITÉ DURABLE 2019

14 concessionnaires

2200 visiteurs
dont 200 professionnels
lors de la 1^{re} journée BtoB

ÉDITION



VÉHICULES ET BATTERIES ÉLECTRIQUES

Trois écueils à éviter
pour prévenir
un mauvais procès

À consulter sur :
www.sieml.fr/publications

CONTACT

MARINE ADRIAN, responsable
de projet mobilité durable
m.adrion@sieml.fr
02 41 20 75 36 - 06 07 72 84 27

MAR. 14 JANV.	Réunion du Bureau > Siéml
MAR. 4 FÉV.	Comité syndical > Siéml

PORTRAIT CLIMAT ÉNERGIE LES TERRITOIRES SOUS OBSERVATION

L'agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) vient de publier avec le concours du Siéml le portrait climat énergie des EPCI Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe. Ces portraits mettent en perspective de nombreuses données climatiques et énergétiques sous forme de tableaux et de cartographies. L'objectif est d'apporter aux acteurs une information synthétique et mise à jour dans une logique d'observation de leurs territoires. Bientôt en ligne sur www.aurangevine.org

COMPÉTENCE CHALEUR RENOUVELABLE PREMIER PROJET À SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

À compter du 1^{er} janvier 2020, Saint-Augustin-des-Bois sera la première commune à expérimenter le transfert de la compétence optionnelle « chaleur renouvelable » au Siéml. La convention bilatérale sera finalisée à l'issue de la mission de maîtrise d'œuvre et au terme de la procédure de consultation des entreprises. Elle fixera, pour une durée déterminée, les spécificités du projet d'installation de chaudière bois et les modalités de son suivi. Une phase d'expérimentation (2020-2021) prévoit la possibilité de mettre en œuvre 4 à 5 projets pour permettre au syndicat de monter en expertise et de structurer son offre d'accompagnement.

LE SIÉML ACQUITTÉ ! AU COURS D'UN PROCÈS RETENTISSANT ;-)



Le jeudi 5 décembre au nouveau tribunal d'Andard (!) se tenait le procès du Siéml accusé d'obsolescence... Maires, conseiller régional, député et associations se sont succédés à la barre pour faire toute la lumière sur le Siéml et sur sa capacité d'adaptation aux évolutions de son environnement et aux enjeux énergétiques d'aujourd'hui. Les témoignages et plaidoiries du procureur et de l'avocate de la défense ont su capter l'auditoire – près de 300 élus et partenaires. Après un procès fleuve orchestré par La Belle boîte, troupe nantaise « sérieusement drôle », le jury a déclaré le syndicat innocent des charges retenues contre lui ! Une manière ludique et percutante d'aborder toutes les dimensions d'un syndicat d'énergies pleinement moteur sur la transition énergétique ! Photos en ligne sur le site Flickr : <https://flic.kr/s/aHsmJWm2e>

STABILITÉ DES MÂTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC BIENTÔT UN MARCHÉ GROUPÉ POUR LE CONTRÔLE



Les quatre syndicats d'énergie de la région vont passer un marché groupé pour la réalisation des opérations de contrôle de la stabilité des mâts d'éclairage public. Jusqu'à présent, ces contrôles étaient exercés à la demande lorsque des dégradations étaient signalées. Les contrôles de l'entreprise attributaire cibleront aussi les installations de grande hauteur qui subissent la portance au vent ou celles dont la lanterne est à rénover pour estimer la pertinence de remplacer le mât. À cela, s'ajoute une dimension préventive, soit sur des mâts dont la durée de vie est théoriquement atteinte afin de vérifier leur vétusté, soit sur des mâts récemment posés pour établir la bonne mise en œuvre par les entreprises. Au final, une meilleure efficacité des contrôles et une mutualisation des coûts qui bénéficieront à nos adhérents !

À cela, s'ajoute une dimension préventive, soit sur des mâts dont la durée de vie est théoriquement atteinte afin de vérifier leur vétusté, soit sur des mâts récemment posés pour établir la bonne mise en œuvre par les entreprises. Au final, une meilleure efficacité des contrôles et une mutualisation des coûts qui bénéficieront à nos adhérents !

RÈGLEMENT FINANCIER DU SIÉML UNE REFORME POUR UNE MEILLEURE LISIBILITÉ

Le Siéml a révisé son règlement financier, en cohérence avec ses nouveaux statuts, pour garantir une meilleure lisibilité, prendre en compte le partenariat avec ALM dans le cadre du projet « territoire intelligent », intégrer de nouveaux champs d'intervention et faire évoluer certains critères d'éligibilité ou montants des aides. Ainsi, la grille tarifaire des extensions du réseau électrique, pour les raccordements individuels et pour ceux des lotissements d'habitations et zones d'aménagements et d'activités, a été revalorisée. Côté éclairage public, le règlement prévoit une souplesse accrue pour traiter l'éclairage des communes membres d'ALM ; les communes se verront reversées une grande partie des CEE valorisés par le syndicat ; la participation aux diagnostics des installations d'EPU est calculée sur le montant de l'audit. Les schémas directeurs, études de mise en lumière, contrôle technique et géoréférencement des réseaux d'EPU sont désormais pris en compte sous conditions. Côté transition énergétique, les aides à la décision ont été renforcées et les aides à la gestion maintenues. Le règlement financier est disponible en annexe de la délibération n°72/2019 sur www.sieml.fr/deliberations.